

# Appel à participation

## 5<sup>e</sup> Rencontres européennes

### « Patrimoine culturel immatériel et musées »

LAMOT/Musée Hof van Busleyden, Malines (BE); 7-8 mai 2019

**Date limite pour les propositions : 21 janvier 2019**



Les activités liées au patrimoine sont façonnées et évoluent au sein de contextes sociétaux et politiques élargis. Les politiques culturelles aux échelons international, européen, national, régional et local sont un élément considérable pour le cadre de référence dans lequel les musées évoluent. *Quels sont les effets de la variété des politiques gouvernementales, à tous les échelons, développées par les cinq pays des partenaires du projet IMP (Belgique, Pays-Bas, Italie, Suisse et France) sur les politiques internes des musées et les pratiques relatives à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI – ICH en anglais) ? Que peut-on apprendre en comparant les différentes stratégies et approches ? De quelles manières les musées s’engagent-ils et se réfèrent-ils à ces politiques dans leur quotidien ? Comment les musées développent-ils des pratiques durables en matière de sauvegarde du PCI, en tant que résultat de, ou au contraire, en réaction à ces politiques culturelles ?*

Ce sont quelques-unes des questions qui inspireront les **5<sup>e</sup> Rencontres européennes du projet « Patrimoine culturel immatériel et musées »** qui auront lieu les 7 et 8 mai 2019 au LAMOT / Musée Hof van Busleyden à Malines (Belgique).

Nous cherchons 15 musées (3 pour chaque pays partenaire) souhaitant présenter un cas concret en lien avec les thématiques du PCI et des politiques culturelles. Que son rayonnement soit local, régional ou national, les propositions de tous les musées, quel que soit le type, sont bienvenues tant qu’elles sont axées autour des sujets suivants :

- Quels sont, pour les musées, **les effets concrets des politiques culturelles** (nouvellement développées) liées au PCI ? Cela provoque-t-il des changements ou au contraire un *statu quo* dans la politique interne du musée et son quotidien ?
- **Quels types de politiques incitatives inspirent les musées** à s’engager plus activement ou plus intensément avec le PCI et ses praticiens ? Quels sont les exemples concrets (expositions, projets...) qui ont été initiés grâce à eux, ou au contraire en dépit d’eux ? Quelles sont les motivations intrinsèques d’un musée pour travailler à la sauvegarde du PCI ?
- Les actions des musées en matière de sauvegarde du PCI peuvent-ils jouer **un rôle de levier à l’échelon politique** ? De quelle manière ?
- En quoi le fait d’intégrer la sauvegarde du PCI à la politique et aux pratiques muséales dans leur globalité peut-il être **une valeur ajoutée** pour le musée et son environnement ?
- La **politique culturelle européenne** (les capitales européennes de la culture par ex.) peut-elle être un **catalyseur** pour la sauvegarde du PCI dans les musées ?
- Dans quelle mesure l’innovation conceptuelle des récents développements de la politique du PCI impacte **les visions de la politique muséale** ? Et quelle est **l’importance des financements** mis en œuvre pour transformer ces évolutions politiques en actions au sein des musées ?
- Hormis les politiques culturelles (patrimoine, musée, PCI), existe-t-il **des expériences pertinentes d’autres politiques incitatives déclenchant une activité autour du PCI dans le contexte muséal** ? (par ex. politique de développement durable, programmes sociaux ou économiques...)
- Dans quelle mesure la sauvegarde du PCI au sein des musées est-elle plutôt la conséquence de **nouvelles tendances** que le résultat d’une politique culturelle institutionnelle ?
- De quelles manières les **acteurs politiques / gouvernementaux** aux échelons local, régional, national et européen sont-ils **parties prenantes** pour les musées dans la relation au PCI ?